


Public concerné, nombre,	4 à 10 stagiaires maximum
Prérequis, modalités et délai d'accès	<u>Prérequis</u> / <u>Modalités d'accès</u> : groupe constitué de 4 personnes minimum
Accessibilité 	Locaux accessibles PMR / formation accessible pour personnes en situation de handicap après validation par l'organisme de formation
Présentation générale	La formation vise à obtenir le certificat SST
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de porter secours à une victime d'un accident ou d'un malaise et mettre en application ses compétences de prévention afin de contribuer à diminuer les risques d'atteinte dans son quotidien professionnel • Disposer de sauveteurs secouristes du travail (SST) dans tous les établissements et sur tous les chantiers • Promouvoir la prévention des risques professionnels
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Situer le cadre juridique de son intervention • Réaliser une protection adaptée • Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir • Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes • Secourir la victime de façon appropriée • Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports théoriques et pratiques en utilisant le plan de prévention et le plan d'intervention SST • Echange d'expérience <p>Modalités : en présentiel uniquement</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	Les compétences sont définies par l'INRS* dans le référentiel de formation SST *INRS : L'Institut National de Recherche et de Sécurité
Durée	14 heures

Dates	A déterminer
Lieu(x)	MFR « la Florie » Route de Pont Farcy 14500 Vire- Normandie
Coût par participant	250€
Responsable de l'action, Contact	PILLAUD Fabrice 02 31 68 01 05 / fabrice.pillaud@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est animée par un formateur SST
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Emargement quotidien
Evaluation de l'action	<p>L'évaluation repose sur 2 éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des apprentissages • Le comportement du candidat pendant les cas concrets <p>Les critères d'évaluation sont définis par l'INRS Recyclage SST tous les 2 ans</p>
Passerelles et débouchés possibles	/